

Le Pin, le 28 mai 2021



Mairie de Le Pin

INFORMATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que, conformément à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réunira sans public le :

**Vendredi 04 juin 2021 à 18h30
Au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

En raison du contexte sanitaire, la présence physique du public sera impossible.

Lors de cette séance, les points ci-dessous seront abordés :

- Acquisition d'une parcelle de 400 m²
- Avis de la commune de Le Pin sur les demandes de communes de se retirer du Syndicat Intercommunal d'Énergies en Réseaux – SIER
- Contrat territorial de Relance et de Transition Écologique (CRTE) – CCPMF
- Modalité de mise à disposition du public de la procédure de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme
- Réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques ruelle du Four - Programme 2022-SDESM

**Le Maire,
Lydie WALLEZ**

